

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu
Commune de VILLEBOIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize juin, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Marc LONGATTE, Maire.

Présents : Marc LONGATTE Maire, Carine DUCHANAUD, Bernard GUYOT, Ghislaine CROST, Jean-Luc LAMBERT Adjoints, Odile DAVID, Thierry ROUX, Yves MERMIN, Catherine THOLLON, Dominique BERGER, Franck BALMON.

Absents : Isabelle FRADIN DE BELLABRE (excusée), Cécile VIGIER, Cyril CAVET.

Secrétaire de séance : Jean-Luc LAMBERT, assisté de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

Date de convocation : le quatre juin 2018.

Monsieur Marc LONGATTE, Maire, a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1) **Approbation du compte rendu de la séance du 04 avril 2018** :

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2) **Taxe abonnement assainissement** :

Décision de mettre en place une taxe annuelle d'abonnement assainissement d'un montant de 20€, à partir du relevé des compteurs d'eau 2019. Proposition adoptée à l'unanimité.

3) **Modification des statuts du Syndicat d'Electricité de l'Ain** :

Suite à sa décision de reprendre la compétence éclairage public au Syndicat, le conseil décide de ne pas se prononcer sur la modification de ses statuts.

4) **Rapports sur le prix et la qualité des services publics eau, assainissement collectif et non collectif** :

Présentation et approbation des rapports avant mise à disposition des usagers en mairie.

5) **Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et du montant d'Attribution de Compensation** :

Le rapport est approuvé à l'unanimité ainsi que le montant de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 111 686,81 € pour la Commune.

.../...

6) Commerce : vente aux enchères de la boulangerie :

La vente aux enchères aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à 15H00.

Le Maire mandate Jean-Luc LAMBERT, adjoint, et Yves MERMIN, conseiller municipal, pour représenter la commune lors de la vente.

Le conseil prend une délibération pour définir les modalités de la participation à la vente.

7) Budget : Décision modificative :

Le montant des dépenses imprévues sera diminué et une opération sera créée pour l'acquisition du fonds de commerce de boulangerie.

8) Personnel communal :

Un employé communal suite à 2 mois d'arrêt à repris son activité sous conditions restrictives.

Proposition d'un nouveau contrat d'un an renouvelable pour un employé qui était en contrat aidé depuis quatre ans. Proposition adoptée à l'unanimité.

Une employée titulaire sur un poste périscolaire/cantine à demandé une année supplémentaire de disponibilité.

Une remplaçante sera recrutée sous contrat pour la cantine et le périscolaire.

9) CNR financement participatif du projet photovoltaïque :

La population de la commune de VILLEBOIS pourra participer au financement de l'installation du parc photovoltaïque de la CNR. Une réunion d'information aura lieu le 13 septembre 2018 à 19H à la salle des fêtes de Villebois.

Une délibération pour une participation communale au financement du projet à hauteur de 2000€ est adoptée à l'unanimité.

10) Télétransmission des actes administratifs :

Une convention sera signée avec le Centre de Gestion qui a retenu la société DOCAPOST FAST pour la transmission dématérialisée des actes administratifs à la Préfecture à partir du 1^{er} janvier 2019.

11) Points divers :

- Bibliothèque : le conseil atteste de l'existence de la bibliothèque municipale depuis de nombreuses années, et autorise le maire à signer une convention de partenariat avec le Conseil Départemental.

- Procès-Verbal Electronique : remplacement de l'ancien appareil par un nouveau logiciel fonctionnant sur smartphone.

- Vente de bois (chabis de 6 douglas) à 2 particuliers de la commune au prix de 50€ le m3. Cubage et transaction suivis par l'ONF. Proposition adoptée à l'unanimité.

- Les manifestations festives sur la commune sont de plus en plus compliquées à gérer : réglementation stricte et responsabilités importantes.

VILLEBOIS, le 18 juin 2018

Le Maire,
Marc LONGATTE